

## Responsable : Nicola Stricker

Tout candidat à une bourse est prié de se faire connaître au doyen de la Faculté, pour instruction du dossier et avis du Collège des enseignants. L'obtention d'une bourse à l'étranger n'est jamais automatique.

## I – Accords de l'IPT avec des Facultés de théologie protestante étrangères

### ALLEMAGNE

**Heidelberg** : Faculté de théologie de l'Université.

Conditions à remplir : bonne pratique de l'allemand ; niveau Licence ou Maîtrise.

Démarches à effectuer : candidature à transmettre avec lettre de motivation et l'avis du doyen de la Faculté au doyen de la Faculté de Montpellier avant le 1er avril de l'année du départ.

A Heidelberg : un projet d'études doit être négocié d'avance avec l'Université. La bourse couvre logement (en cité universitaire, démarches à faire) et frais de scolarité.

**Wuppertal** : Kirchliche Hochschule

Conditions à remplir : bonne pratique de l'allemand ; niveau Licence ou Maîtrise.

Démarches à effectuer : candidature à transmettre avec lettre de motivation et l'avis du doyen de la Faculté au professeur Nicola Stricker (Paris).

A Wuppertal : La bourse couvre logement (en cité universitaire, démarches à faire) et frais de scolarité.

### SUISSE ROMANDE

**Faculté de théologie de l'Université de Neuchâtel** : un accord existe pour un échange d'étudiants. Demander au doyen de la Faculté. La demande de bourse doit être justifiée par un plan de travail à réaliser durant l'année où la bourse est accordée.

**Les Facultés de théologie des Universités de Genève et Lausanne** offrent chaque année des bourses (10 à Genève, 1 à Lausanne).

Conditions à remplir : la Licence de l'IPT est souhaitable, mais pas obligatoire ; il faut par contre être titulaire d'un baccalauréat français, les équivalences ne suffisant pas.

Démarches à effectuer : candidature à transmettre avant le 1er janvier au doyen de la Faculté concernée, avec l'avis du doyen de la Faculté d'origine. Dans le cas de Genève, le doyen de la Faculté transmettra la demande au Comité genevois des bourses, ou en communiquera les coordonnées directement au candidat.

### EUROPE de l'EST

**Prague** (RÉPUBLIQUE TCHÈQUE)

**Debrecen** (HONGRIE)

Un programme d'échanges est en train de se mettre en place avec les Facultés de théologie protestantes de ces deux villes.

Conditions à remplir : la connaissance de l'allemand est recommandée ; niveau Licence.

Démarches à effectuer : candidature à transmettre avec l'avis du doyen et une lettre de motivation.



**Faculté de Paris**

## **ETATS UNIS**

**Richmond** : Union Theological Seminary (Virginie)

Bourse accordée en principe tous les deux ans.

Conditions à remplir : bonne pratique de l'anglais exigée ; niveau Licence ou Maîtrise.

Démarches à effectuer : candidature à transmettre, avec l'avis du doyen de la Faculté au doyen de la Faculté de Montpellier, avant le 30 novembre de l'année qui précède le départ. Le dossier comprendra un CV, une lettre de motivation et deux recommandations écrites de professeurs.

A Richmond : la bourse couvre le logement prévu par la Faculté, les frais de scolarité, des tickets de restaurant universitaire et un peu d'argent de poche.

**Louisville** : Presbyterian Theological Seminary (Kentucky)

Bourse accordée en principe tous les deux ans.

Conditions à remplir : bonne pratique de l'anglais exigée ; niveau Licence ou Maîtrise.

Démarches à effectuer : candidature à transmettre, avec avis du doyen, au doyen de la Faculté de Montpellier avant le 30 novembre de l'année qui précède le départ. Le dossier comprendra un CV, une lettre de motivation et deux recommandations écrites de professeurs.

A Louisville : la bourse couvre les frais de logement et de scolarité, restaurant universitaire et un peu d'argent de poche.

**Dubuque** : Theological Seminary of Dubuque (Iowa).

Bourse accordée en principe tous les ans.

Conditions à remplir : bonne pratique de l'anglais exigée ; niveau Licence ou Maîtrise.

Démarches à accomplir : le dossier comprendra un CV, une lettre de motivation et deux recommandations écrites de professeurs.

À Dubuque : la bourse couvre les frais de logement et de scolarité, restaurant universitaire et un peu d'argent de poche.

**New York** : (Union Theological Seminary) et **Chicago** (Theological Seminary in the University of Chicago) :

Possibilité de bourses d'étude : renseignement auprès du professeur Raphaël Picon.

## **CANADA**

**Québec** : Université Laval.

Se renseigner auprès du doyen de la Faculté de Montpellier.

## **II - Autres possibilités**

### **JÉRUSALEM**

Il existe deux filières pour étudier un an à Jérusalem :

**l'Ecole Biblique et Archéologique de Jérusalem**,

**l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres** (le projet scientifique doit être orienté vers l'épigraphie ou l'archéologie).

Niveau exigé pour les deux filières : Maîtrise.

Démarches à effectuer : se renseigner auprès du doyen de la Faculté avant le 31 décembre de l'année qui précède le départ.

La bourse est délivrée par l'ordre de Saint-Jean.



**Faculté de Paris**

### **DEFAP et CEVAA** : Échanges Nord-Sud

Dans le cadre d'un programme d'échanges interuniversitaires entre diverses Facultés de théologie, le DÉFAP et la CÉVAA peuvent servir d'intermédiaires pour envoyer des étudiants de niveau Licence, par exemple en Argentine, au Nicaragua, au Cameroun, en République du Congo, à Madagascar, en Italie, dans le Pacifique.

Pour s'informer sur les conditions d'application de ces divers programmes, le DÉFAP édite une brochure annuelle : se renseigner auprès du Service des Bourses du DÉFAP, 102 boulevard Arago, 75014 Paris ou à la CÉVAA, 13 rue Louis Perrier, 34000 Montpellier.

Le dossier de candidature doit être déposé plus d'un an avant la date du départ envisagé. Cette année peut être intégrée, sous certaines conditions, dans le cursus régulier ; se renseigner auprès des doyens.

### **ALLIANCE REFORMEE MONDIALE**

L'ARM publie une liste annuelle des bourses offertes aux étudiants titulaires de la Maîtrise. Pour la recevoir, s'adresser au secrétariat du Département théologique, Alliance réformée mondiale : 150, route de Ferney, CH-1211 Genève 20 (Suisse), ou au doyen de la Faculté. Les dossiers de candidature doivent être constitués entre le 1er juin et le 20 septembre de l'année précédant le séjour.

### **GUSTAV-ADOLF-WERK**

Bourse d'étude à la Faculté de théologie protestante de Leipzig (Allemagne) du 1er octobre au 31 juillet de l'année académique.

Conditions à remplir : être étudiant en Licence ou en Maîtrise, avoir une bonne connaissance de l'allemand et passer toute l'année académique sur place (logement à l'Evangelisches Studienhaus).

Démarches à effectuer : se renseigner auprès du professeur Nicola Stricker avant le 31 janvier de l'année de départ.

À Leipzig : logement, pension complète et frais de scolarité.

### **BOURSE JEAN A LASCO** (Église protestante française de Londres)

Bourse accordée pour une année d'étude (non renouvelable) dans une Faculté de théologie en Grande-Bretagne.

Conditions à remplir : connaissance suffisante de la langue anglaise.

Démarches à effectuer : Le dossier doit être déposé avant le 31 mars. Il comprendra un CV, un projet d'étude, une lettre de motivation et trois lettres de recommandation.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à Nicola Stricker (Faculté de Paris).

Il vaut mieux se renseigner sur les possibilités de bourses environ 18 mois avant le départ prévu. Il n'est jamais trop tôt pour y songer !